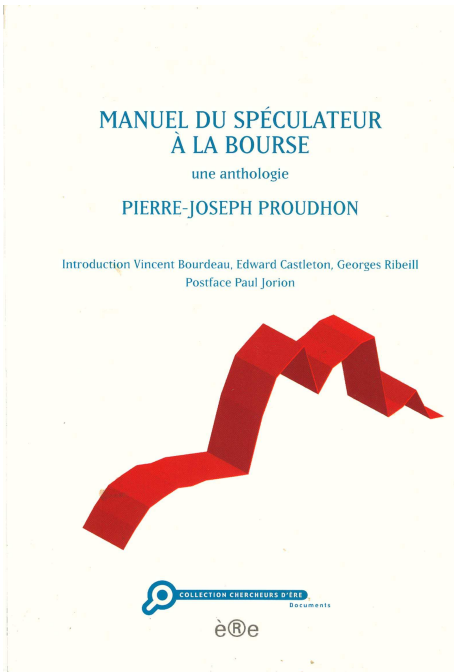


**MANUEL DU SPECULATEUR
A LA BOURSE**
une anthologie
Pierre-Joseph Proudhon

Introduction Vincent Bourdeau, Edward Castleton, Georges Ribeill
Postface Paul Jorion
Choix de textes et appareil critique Vincent Bourdeau

Collection Chercheurs d'ère
animée par V. Bourdeau, F. Jarrige, J. Vincent Série Documents

Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865)



On ne présente plus l'auteur de la formule « La propriété, c'est le vol », bien qu'un certain nombre d'images caricaturales nécessitent d'être retouchées. Anarchiste pour les uns, corporatiste pour les autres, il est souvent associé, depuis la classification polémique proposée par Marx et Engels au 19^e, au « socialisme utopique » ou « vulgaire ». En réalité, Proudhon est un socialiste de son temps, soucieux d'adapter les valeurs du républicanisme dont il hérite à un contexte économique et industriel qui a considérablement évolué après la Révolution française. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Qu'est-ce que la*

propriété? (1840), *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère* (1846), *De la justice dans la Révolution et dans l'Église* (1858).

MANUEL DU SPÉCULATEUR À LA BOURSE

Le 15 décembre 1856, Proudhon met la dernière main à la refonte d'un ouvrage paru quelques années auparavant de façon anonyme, et rédigé alors pour des besoins essentiellement alimentaires : *Le Manuel du Spéculateur à la Bourse*. En plein Second Empire, Proudhon assiste impuissant à la pénétration des mœurs et de l'agir boursiers dans l'ensemble des activités humaines. C'est l'esprit de la Bourse qui se répand sur le monde ! Proudhon, à partir du moment où il a décidé de publier l'ouvrage sous son nom, cherche à montrer que si la Bourse est l'institution centrale des nouvelles féodalités industrielles où les actions humaines se coordonnent en dressant les individus les uns contre les autres, l'associationnisme ouvrier, quant à lui, pourrait être le moyen d'une véritable action collective où se manifesterait le *mutuellisme*, c'est-à-dire la réciprocité et la justice dans les échanges. Le *Manuel* signe ainsi, en même temps qu'il peint au vitriol les comportements, les manœuvres, les mécanismes boursiers, l'acte de naissance du *mutuellisme* proudhonien.

Extrait de l'Introduction

Deux grandes lignées du programme économique proudhonien

Le jugement de ceux qui, sous l'effet de l'hégémonie intellectuelle du marxisme sur la gauche française pendant une bonne partie du xx^e siècle, accusaient Proudhon de prêcher la collaboration de classes et la paix sociale, n'est pas tout à fait erroné. Proudhon se voyait lui-même comme un médiateur entre la bourgeoisie productive (et non point rentière – la nuance mérite d'être soulignée) et les classes travailleuses. Ses cibles ne furent jamais ce que l'on appelle aujourd'hui « l'économie de marché » ou le « capitalisme », conçu comme mode de production. Le marché était beaucoup moins problématique pour lui que le monopole exercé par les classes privilégiées sur le capital. Cent ans avant Keynes, Proudhon prêchait « l'euthanasie du rentier ». Ainsi, à partir de sa critique initiale de l'existence de la propriété privée comme un obstacle à la production et à l'échange des produits sous la Monarchie de Juillet (le sens de l'apophtegme, « la propriété, c'est le vol ! »), Proudhon ciblait de plus en plus le rôle de l'intérêt comme entrave au commerce. En 1848, la banque nationale qu'il avait en tête, capable de centraliser la finance et de pouvoir donner une conception purement fiduciaire à une monnaie gagée sur la production nationale, n'avait pas d'autre objet. Ce projet ne devait pas aboutir, suite au refus du

gouvernement de nationaliser la Banque de France, pas plus que l'expérience mort-née de la Banque du Peuple. Cette banque nationale aurait pourtant eu pour fonction, d'après Proudhon, de réaliser un programme économique ambitieux, qui exigeait, parmi d'autres choses, la réduction des taux des fermages de 25 %, la réduction des taux d'escompte à 1 %, la réduction de l'intérêt à 1 %, la conversion des rentes à 1 % et la réduction du prix des loyers à 1 % de la valeur actuelle des maisons, déductions faites de l'amortissement, des frais d'entretien et des contributions, à quoi il ajoutait la conversion ou l'extinction des créances hypothécaires en général.

Suite au coup d'État du 2 décembre 1851 et pendant les premières années du Second Empire, ce programme ne change guère. Dans son journal, comme dans sa correspondance ainsi que de manière éparse dans ses divers écrits, Proudhon rêve toujours de démonétiser le numéraire, de remplacer progressivement les billets de banque par des billets d'échange ne portant point d'intérêt et destinés à devenir monnaie légale, de centraliser le crédit par la socialisation de la Banque de France, c'est-à-dire par la généralisation de la lettre de change. Il rêve, de la même manière, de socialiser les nouvelles institutions impériales comme les Sociétés de Crédit foncier et de Crédit mobilier (en généralisant les actions et les hypothèques) ; toujours de réduire le crédit hypothécaire, le crédit agricole et l'escompte de commerce à 0,25 % ; de convertir la rente en impôt ; et même de supprimer, si les réformes précédentes devaient fonctionner, les tarifs de douane en les remplaçant par la formation de fédérations industrielles. Ce programme ne visait rien moins qu'à combattre le capitalisme par un libre-échange débarrassé des rentes, des sinécures, des monopoles.

Il y a une certaine cohérence entre la période quarante-huitarde et le début du Second Empire, Proudhon restant toujours fidèle à l'intuition selon laquelle une meilleure circulation des produits, de manière à ce que les richesses puissent vraiment être accessibles à tous les producteurs, est un levier formidable de transformation sociale. C'est cependant véritablement sous le Second Empire que l'on voit apparaître pour la première fois l'aboutissement pratique d'une autre idée économique souvent associée à la pensée de Proudhon : la « commandite ouvrière ». Ce thème apparaît très clairement dans les « considérations finales » qui concluent le *Manuel*, largement reproduites dans ce volume.

Devant le succès phénoménal de la création du réseau des chemins de fer pendant les années 1850, Proudhon s'inquiète de voir de grandes compagnies à caractère d'utilité publique accaparées par des capitaux colossaux cotés en Bourse. À cet égard, Proudhon croit nécessaire d'incorporer ces grandes compagnies dans le domaine public en effectuant leur dissolution, liquidation et remplacement par des compagnies ouvrières (Proudhon pense non seulement aux chemins de fer mais aussi aux canaux, aux mines, aux forges, aux docks, aux salines ou à la production d'armement). Ce programme n'était pas à ses yeux un programme de nationalisation ou, pour utiliser le vocabulaire de l'époque,

d'« expropriation pour cause d'utilité publique ». Nationaliser les grandes compagnies à caractère d'utilité publique, instaurer une gestion entièrement étatique de ces dernières, n'aurait fait qu'accroître les charges et affaiblir inéluctablement le revenu net. Dans un tel système d'étatisation de l'économie industrielle, les ouvriers feraient figure de nouveaux privilégiés de l'État, voyant leurs salaires augmenter en même temps que diminueraient les tarifs pour satisfaire le public. Ce serait la banqueroute. Le remplacement des sociétés anonymes par des sociétés ouvrières était la seule solution moralement acceptable : il fallait rendre les ouvriers co-propriétaires des capitaux des entreprises dans lesquelles ils travaillaient, actionnaires, participants aux bénéfices, proportionnellement à leur fonction et grade. Les compagnies ouvrières étaient une manière de substituer la justice à la raison d'État en bouleversant les rapports du travail et du capital et en transformant le salarié, dont la condition était jusqu'alors « synonyme de servitude et de misère », en « actionnaire » ou « participant », au double sens que peut revêtir le terme : participer au développement de l'entreprise et en détenir une part. Bref, il fallait rendre la propriété des grandes entreprises à la collectivité des travailleurs.

Le grand conciliateur de la bourgeoisie et du prolétariat qu'avait pu sembler être Proudhon jusqu'en 1848, paraît avoir désormais cédé le pas au défenseur de la classe ouvrière ; la métamorphose du paysage économique sous le Second Empire n'est pas pour rien dans cette évolution. La flambée de la Bourse française pendant cette période, son incidence dans l'expansion économique du pays, ont joué un grand rôle dans ce revirement de la pensée de Proudhon, rôle souvent sous-estimé par les commentateurs. Il semble bien que ce soit les circonstances économiques du Second Empire qui ont incité Proudhon à envisager d'autres modèles d'entreprise que celles, anonymes, qui se multipliaient dans un contexte d'excitation boursière. Ainsi au Proudhon « proto-keynésien », prosélyte du papier-monnaie et du crédit gratuit, ennemi de l'or et de la monétisation, adepte de la fusion des classes par la disparition des privilèges de l'argent, s'ajoute le Proudhon théoricien de l'autonomie ouvrière, de la réunion des fonctions de production et de responsabilité dans le travailleur et de ce que l'on appellera plus tard, dans la deuxième moitié du xx^e siècle, « l'autogestion ». Il fut ainsi visionnaire, peut-être l'un des premiers théoriciens socialistes au xix^e siècle à dessiner les contours de cette autonomie ouvrière, ouvrant une tradition qui prendra tant d'ampleur à l'époque de Fernand Pelloutier et de Hyacinthe Dubreuil jusqu'aux années 1970.

Quel rôle a joué la Bourse au carrefour de ces deux aspects du socialisme proudhonien, l'un anti-monétariste et anti-usurier, prêchant la réconciliation des classes productives à travers l'abolition de l'intérêt et le crédit facile, l'autre autonomiste de classe ?